



# VERSAILLES

## Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier des Chantiers

le 25/11/2021 de 20h à 22h

Cette réunion a eu lieu en présentiel à la mairie de Versailles, salle Montgolfier, co-dirigée par :

- Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Président du Conseil de quartier des Chantiers ;
- Wenceslas NOURRY, Vice-Président du Conseil de quartier des Chantiers, Conseiller Municipal

Et avec la participation de :

- François de MAZIÈRES, Maire de Versailles (présence partielle),
- Marie BOËLLE, Maire-Adjoint, déléguée à l'Urbanisme, aux Grands projets et au Commerce,
- Cécile GAMBELIN, Directrice Générale des Services Techniques de la Ville de Versailles,
- Laure ROUX, Directrice de la Construction,
- Carl Frédéric SVENSTEDT, Architecte de la nouvelle Maison Poincaré (point N°3 de l'ODJ),
- 16 conseillers de quartier présents (cf liste d'émargement à disposition), 13 étant excusés et 3 non excusés.

En introduction, le président annonce la participation exceptionnelle de Monsieur le Maire, François de MAZIÈRES et de Madame Marie BOËLLE, accompagnés de l'architecte en charge du projet pour nous faire découvrir en avant-première le projet de la nouvelle maison Poincaré ; le point n°3 de l'ordre du jour est donc abordé en premier.

### **1) Point n°3 de l'ODJ : INFORMATION SUR LA NOUVELLE MAISON POINCARE**

Monsieur le Maire présente l'architecte Carl Frédéric SVENSTEDT qui a été retenu pour élaborer le projet de cette nouvelle Maison Poincaré et en explique le contexte.

L'investisseur, récemment devenu propriétaire de l'immeuble, 12 rue Carnot, en face de la Cour d'Appel, souhaitait le réaménager pour y installer une activité sportive. Le maire dans un entretien avec le premier président de la Cour et le procureur général constate que ces locaux auraient pu intéresser la Cour d'Appel. Il intervient alors afin de mettre en relation le nouveau propriétaire avec le premier président, en parallèle de quoi le propriétaire du 12 rue Carnot se voit ouverte la possibilité de racheter l'ancien bâtiment de la SNCF place Poincaré et d'y porter un nouveau projet. La mairie met comme condition que cet achat soit fait au même montant que l'achat par la mairie à la SNCF de ce bien. L'accord est conclu sur ces bases. Aujourd'hui, est donc prévu l'installation de restaurants en rez-de-chaussée, d'une salle de sports au 1<sup>er</sup> étage et d'une serre sur le toit avec le concours du cabinet d'architecture ci-dessus.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Pierre-Henri Durand-Delacre et Wenceslas Nourry

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

Carl Frédéric SVENSTEDT expose alors les lignes directrices de son projet qui consistera à créer une serre au-dessus de la construction existante conservée mais totalement restructurée (voir esquisse annexée).

Cette serre s'inspire de serres existantes datant du XIXème siècle à Londres et à Barcelone, ainsi que de l'Orangerie du château de Versailles

Elle vise à permettre une transition entre la hauteur des bâtiments anciens du collège et celle des bâtiments modernes du Pôle Multimodal des Chantiers.

Cette serre en panneaux cintrés de verre est supportée par des structures résistantes les plus discrètes possibles (bois ou métal) ; elle forme une sorte de cloche de verre autour des structures internes conservées.

Elle abritera des salles de sport, mais aussi un café restaurant ouvert sur la place Poincaré ; des arbres et plantes y sont installés, pouvant s'épanouir dans cette serre, et contribuant à l'agrément des lieux.

L'objectif de travaux achevés en 2024 a été fixé par le Maire pour profiter du rayonnement des JO.

Les membres du CDQ accueillent ce nouveau projet avec enthousiasme !

## **2) Point n°1 de l'ODJ – TRAVAUX SUR LA ZONE DU STADE DES CHANTIERS**

### **2-1 INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Les travaux de la ligne 18 sont évoqués en présence de M. le Maire ; des conseillers font part de l'inquiétude des parents d'élèves à cause de l'incidence forte de ces futurs travaux sur la vie du quartier.

M. le Maire précise que deux implications principales de la construction de la ligne 18 sont en cours d'études au sein du conseil municipal :

1. Relogement de la communauté protestante dont le centre paroissial du Centre Huit est exproprié
2. Indisponibilité du stade impliquant le déplacement des activités sportives vers d'autres lieux.

Après cet échange, M. le Maire, Mme Boëlle et l'architecte prennent congé.

Le CDQ remercie M. le Maire d'avoir participé à ce conseil.

### **2-2 AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MAISON DE QUARTIER**

Mesdames GAMBELIN et ROUX sont présentées par le Président.

Il est précisé que ce sont les services de la ville qui vont piloter le travail de réflexion concernant les nuisances engendrées par les travaux de la ligne 18.

Le Conseil de Quartier intervient comme conseil ; il analyse les phases de travaux, en déduit les incidences sur l'utilisation du stade, discute avec les usagers du stade, les familles, les jeunes, les associations du quartier, et transmet leurs interrogations et préoccupations aux services de la ville.

Wenceslas NOURRY fait une présentation des diverses phases de travaux et de leurs incidences sur leur environnement ; le plan masse de la MDQ est également affiché (en annexe au CR) :

- Phase 1 : construction de la Maison de quartier : T3 2021-T1 2023
- Phase 2 : de la fin des travaux de la Maison de quartier jusqu'au début des travaux de la L18 du SGP (Société du Grand Paris) : T1 2023-T1 2025
- Phase 3 : pendant les travaux du SGP : 2025-2030
- Phase 4 : à l'issue des travaux du SGP : après 2030 (voire 2032 s'il y a du retard)

Pour la phase 1, il est soulevé les problèmes suivants, selon le plan masse :

- Perte de 9 places de stationnement pour l'usage de la MDQ, si possible à retrouver ?
- Nécessité d'un ou 2 arrêts-minute sur la rue des Chantiers pour la dépose des visiteurs PMR,
- Nécessité de prévoir un emplacement pour le stationnement des vélos et trottinettes,
- Nécessité de prévoir une place de livraison sur la rue des Chantiers, en lien avec la porte d'accès prévue pour cela.

Pour la fin de la phase 1 ou le début de la phase 2 : prévoir sans tarder l'aménagement du square des enfants et des terrains de sports pour les adolescents jusqu'à la limite du stade, sans tenir compte du devenir du stade qui sera impacté par les travaux de la phase 3

Pour la phase 3 : il est nécessaire de maintenir les flux de circulation douce, l'un provenant de la rue des Chantiers et longeant le côté droit du stade, et l'autre longeant la voie SNCF vers le quartier de Porchefontaine.

(NB : l'indisponibilité du stade évoquée plus haut reste un élément majeur à solutionner)

Phase 4 : le réaménagement du stade et de son environnement en phase finale tenant compte de l'édicule de surface de 25mx10m au-dessus du puits de ventilation de la ligne 18 restera à étudier.

## **2-3 NOUVELLE MAISON DE QUARTIER**

Laure ROUX prend alors la parole et fait une présentation de la future Maison de quartier et des travaux en cours ; sont rappelées brièvement les caractéristiques de l'ancienne Maison de quartier.

Les travaux de la nouvelle MDQ ont commencé par la démolition du bâtiment de la direction des sports.

La nouvelle MDQ est un bâtiment rectangulaire de trois niveaux avec Rez de jardin pour les vestiaires, stockage et locaux techniques, RDC vitré (accès depuis le parvis) et 1er étage en briques ; elle offrira 730 m<sup>2</sup> de surface utile.

La description détaillée des divers locaux est effectuée ; on remarque notamment la grande salle polyvalente de 230 m<sup>2</sup> à double niveaux, dont les murs sont revêtus de panneaux de bois stratifié en chêne et le sol constitué de lames de chêne posé sur champ, et donc apte à accueillir toutes sortes de manifestation ou d'activités.

La capacité maximale est de 230 personnes assises et environ 450 debout.

Le CDQ souhaite vivement qu'il soit possible de recouper cette salle au moins en deux afin de pouvoir mieux l'utiliser pour des activités de type réunions, par exemple par des cloisons isolantes phoniquement suspendues au plafond.

Il est regrettable que cela n'ait pas été prévu (Mme ROUX se renseigne rapidement sur la faisabilité et le coût supplémentaire, sachant qu'il y a une très grande hauteur sous plafond).

Il est précisé que la toiture est végétalisée (qualité esthétique de la 5<sup>ème</sup> façade et îlot de fraîcheur et de biodiversité) et non accessible au public.

La structure du bâtiment est conçue en préfabrication lourde (pré-murs ; dalles préfabriquées) dans le but de minimiser les quantités de béton coulé sur place et donc les rotations de camions.

A noter que les éléments préfabriqués sont livrés par camion depuis la rue des Chantiers.

La durée des travaux est de 15 mois et donc la livraison de la MDQ est prévue au T1 2023.

Après cet exposé, le Président et le Vice-Président ou des membres du CDQ font les remarques /suggestions suivantes :

- Le passage piéton provisoire sur la rue des Chantiers semble mal éclairé ou signalé (sécurité à améliorer)
- Places de dépose-minute à prévoir devant la MDQ
- Mutualisation des places de parking de la maison LEPINE à envisager lors des manifestations le soir
- Rénovation des toilettes existantes situées au nord de la MDQ souhaitable
- Rénovation du portail d'entrée rue des Chantiers souhaitable
- L'aménagement d'un amphithéâtre entre la MDQ et le square ou entre le square et les terrains de jeux apporterait de la convivialité, notamment pendant la période des travaux de la L18

### **3) Point n°2 de l'ODJ :**

**Dénomination des 2 nouvelles voies : histoire du choix des 2 noms « Allée de La Providence » et « Impasse Eugénie Lépine »  
et recherche d'un nom pour la Maison de quartier (avec maintien du nom de «Antoine Littler» pour l'une des salles de réunion)**

Suite à la demande du promoteur sur le besoin impératif d'indiquer à la poste les numéros de rue des prochains appartements relayée par le Maire, le Président confirme que la commission VEPE a pu réfléchir en urgence et a proposé à l'unanimité ces 2 noms.

*«Providence» fait référence à la « Maison de Providence contre la mendicité » qui accueillait les personnes en difficulté à partir du milieu du XIX ème siècle à ce même emplacement  
«Eugénie Lépine» est la personne qui a fait un legs ayant permis la construction de la 1<sup>ère</sup> maison de retraite «LEPINE» au début du XXème siècle*

C'est à l'appui de ces propositions de noms que le Conseil municipal, après la présentation faite par Wenceslas Nourry, a voté à l'unanimité le choix de ces 2 noms de nouvelles voies dans le quartier des Chantiers.

Concernant la MDQ, le Conseil de quartier ne voit pas l'utilité de donner un nom à la Maison (mais il a été évoqué éventuellement à la salle polyvalente) mais par contre approuve qu'une des salles porte le nom de «Antoine Littler», ancien président du CDQ, honoré ainsi pour son implication pendant de très nombreuses années.

### **4) Divers :**

#### Eclairage du pont des Chantiers :

Il a été présenté au Président du CDQ un avant-projet d'«oeuvre d'art» éclairant par des leds bleus le dessous du tablier du pont, ce qui ne répond pas au besoin fonctionnel de la demande initiale formulée par le CDQ qui visait à rechercher un éclairage efficace de la zone piétons située sous ce pont.

Le CDQ souhaite donc que cette demande soit mieux prise en compte par les services pour la suite des réflexions sur ce projet très attendu.

#### Exposition :

Une exposition sur l'«histoire du quartier des Chantiers» est prévue à la Bibliothèque municipale de Versailles du 19/02 au 14/05/2022.

#### Travaux :

Des travaux sont en cours avenue de Paris au-delà de la rue Champ-Lagarde pour le remplacement d'un collecteur.

### **5) Dates des prochaines réunions :**

Commission LSA prévue le 14/12 décalée au 11/01/2022 à 18h30

Commission VEPE : 25/01/2022 à 18h30

Réunions plénières du Conseil de quartier : jeudi 17/02/2022 et jeudi 19/05/2022 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.